

## Fiche descriptive de l'indicateur de qualité et de sécurité des soins

### Suivi du poids (DTN) en HAD

<b>Définition</b>	Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux de conformité, évalue le suivi du poids à partir de la pré-admission chez le patient adulte.
<b>Références professionnelles</b>	<p>En France, le dépistage des troubles nutritionnels s'inscrit dans les priorités de santé publique. Il fait partie du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et une expertise conduite par le ministère de la santé préconise le calcul de la perte de poids avant l'admission et un calcul de l'IMC<sup>1</sup>.</p> <p>Le recueil de l'indicateur DTN est obligatoire depuis 2008 pour les établissements de santé ayant une activité MCO, et depuis 2009 pour les établissements de santé ayant une activité SSR. Depuis 2010, le recueil de l'indicateur DTN concerne également les établissements ayant une activité HAD et les établissements de santé mentale.</p> <p>La conception de cet indicateur a été réalisée dans le cadre du projet COMPAQH. Sa pertinence et ses qualités métrologiques ont été testées et validées par les développeurs<sup>2</sup>.</p>
<b>Diffusion publique</b>	<p>Les résultats de l'indicateur sont diffusés publiquement par établissement sur <a href="http://www.scopesante.fr">www.scopesante.fr</a></p> <p>Objectif de performance à atteindre fixé à 80 % pour l'établissement, soit 8 dossiers sur 10 comportant les informations demandées.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur de processus permettant la comparaison inter-établissements Pas d'ajustement sur le risque.
<b>Numérateur</b>	<p>Nombre de séjours de patients adultes pour lesquels sont retrouvés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une notification du poids, au plus tard dans les 7 jours suivant l'admission, accompagné d'une autre mesure du poids dans les 15 jours suivant la 1ère mesure ;</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la mention de la recherche de la variation du poids à l'entrée entre la pré-admission et les sept premiers jours suivant l'admission</li> </ul>
<b>Dénominateur</b>	Nombre de séjours évalués.
<b>Echantillon</b>	L'indicateur est calculé sur un échantillon aléatoire de 60 séjours.
<b>Critères d'inclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours d'au moins 8 jours non précédés par un autre séjour dans le mois précédent, ni suivis par un autre séjour dans le mois qui suit.</li> </ul>
<b>Critères d'exclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours inférieurs ou égal à 7 jours ;</li> <li>▪ Séjours des patients ayant moins de 18 ans au moment du séjour ;</li> <li>▪ Séjours précédés et/ou suivi par un autre séjour sur une période d'un mois ;</li> <li>▪ Séjours avec un GHPC erreur ;</li> <li>▪ Séjours de patientes prises en charge en obstétrique (<i>surveillance de grossesse à risque, retour précoce à domicile, post-partum pathologique</i>) ;</li> <li>▪ Séjours de patients pris en charge en soins palliatifs au cours des 21 premiers jours du séjour.</li> </ul>

<sup>1</sup> Mise en place d'une politique nutritionnelle dans les établissements de santé, Rapport de mission de Monsieur le Pr Ricour, DHOS, Ministère de la santé, Décembre 2002.

<sup>2</sup> <http://www.compaqhpst.fr/fr/>

<b>Mode d'évaluation de l'indicateur</b>	<p>L'évaluation des dossiers est réalisée à l'aide d'un questionnaire.</p> <p>L'évaluation du suivi du poids à partir de la pré-admission chez le patient adulte est recherchée sur tous les supports datés dans la période entre la pré-admission et les 7 premiers jours suivant l'admission.</p> <p>Le critère est conforme si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une notification du poids dans la période entre la pré-admission et les 7 premiers jours suivant l'admission <b>ET</b> une autre mesure du poids dans les 15 jours suivant la 1ère (<i>si applicable</i>) ;</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la mention de la recherche de la variation du poids avant l'hospitalisation entre la pré-admission et les 7 premiers jours suivant l'admission</li> </ul> <p>est retrouvée dans le dossier du patient adulte dans la période.</p>	
<b>Algorithmes de calcul de l'indicateur</b> <b>Suivi du poids (DTN) en HAD</b>		
<b>Variable</b>	<b>Algorithme</b>	
<b>Poids suivi au cours du séjour ou mention de variation du poids à l'entrée tracé dans le dossier</b>		
<p>Pourcentage de dossiers =</p> $\frac{\sum_{i=1}^{60} [\text{num IND DTN1 } i]}{\sum_{i=1}^{60} [\text{den IND DTN1 } i]}$	<p>Dossier i :</p> <p>[num IND DTN1]</p>	<p>Si (([DTN 1] = 1 Et ([DTN 2] = 1 Ou [DTN 2] = vide)) Ou [DTN 3] = 1 Alors : [num IND DTN1] = 1 Sinon: [num IND DTN1] = 0 FinSi</p>
	<p>Dossier i :</p> <p>[den IND DTN1]</p>	<p>Si [DTN 1] = 1 ou [DTN 1] = 0 Alors : [den IND DTN1] = 1 SinonSi [DPA 16] = 1 (exclusion de l'indicateur DTN)" Ou [DPA 17] = 1 (exclusion de l'indicateur DTN)" Alors : [den IND DTN1] = 0 FinSi</p>